

du 1er Octobre 1992

LES DECISIONS

- Approbation de la stratégie de VALUVAL
- Création d'une équipe de recherche en économie : ERUDITE
- Adoption du compte-rendu du 9 juillet 1992

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Bernard THIERRY, président de séance, propose d'ajouter à l'ordre du jour :

- la demande de création d'une nouvelle équipe de recherche en économie,
- le projet de changement de rattachement du laboratoire de modélisation mathématique et informatique (LMMI)
- La réunion du Conseil Restreint pour l'examen des demandes d'équivalences ou de dispenses en vue d'une inscription en DEA

LA STRATEGIE DE VALUVAL

Yves Ravalard, co-directeur du laboratoire de Génie Mécanique et animateur de TRANSVAL (groupement d'études et de recherches sur les transports), est le président de l'association Valorisation Universitaire du Valenciennois et du Hainaut-Cambrésis (VALUVAL). Cette association a " l'ambition d'être l'un des acteurs essentiels dans la mise en place d'une stratégie de développement technologique dans la région" précise Y. RAVALARD.

"Demain, VALUVAL et l' UVHC vont avoir à réaliser quatre missions différentes :

- continuer à développer la recherche et sa valorisation en lien avec les laboratoires de recherche (LR),
- engager de nouveaux moyens dans le transfert de technologie en créant des ateliers de transfert (AT),
- créer de nouvelles compétences sur le campus en développant des nouvelles formations
- gérer avec cohérence et efficacité les relations entre les formations et les entreprises (stages, projets...).

A l'évidence, les deux dernières missions sont du ressort de l'UVHC : création d'enseignements nouveaux et mise en place d'un service de développement des relations industrielles.

La première reste dans le métier de VALUVAL en accompagnement des LR de l'UVHC".

La seconde mission est la création d'ateliers de transfert de technologie, ayant comme seul objectif de travailler au service des entreprises. Elle nécessite la création rapide (12 à 18 mois) d'une nouvelle entité, vraisemblablement de type société commerciale (appelée temporairement VALUVAL bis)

Pour préparer la mise sur orbite de ce VALUVAL bis, Y. Ravalard propose plusieurs actions :

- étude de faisabilité dans le cadre du programme européen STRIDE Hainaut-Cambrésis, en partenariat avec le Conseil Général,
- définition du futur bâtiment transfert (risques financiers à assurer en partie par l'Université et VALUVAL)
- création d'ateliers de transfert de technologie (AT) :
 - . en maintenance prédictive,
 - . en conception et fabrication assistées par ordinateur (CFAO)
 - . en interfaces homme-machine.

En conclusion, Y. Ravalard estime que l'avenir de l'Université est en partie lié à celui du Hainaut-Cambrésis, car, contribuer au développement des entreprises... c'est diversifier les sources de financement de l'Université qui doit craindre à l'avenir un désengagement progressif de l'Etat.

Au cours du débat, Y. Ravalard a précisé que le bâtiment Transfert pourrait être mis en service dans un peu plus de 2 ans (6 mois de travaux pour sa définition, 3 mois pour l'étude du projet par le Conseil Général, 18 mois de construction)

Ce Bâtiment Transfert (BT) se situera en amont de la future Cité de l'Innovation (CI) qu'envisage de créer la Chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes. La Cité de l'Innovation aura pour vocation l'accueil permanent des entreprises (avec un environnement de services : conseils en marketing, conseils juridique,...), le Bâtiment Transfert offrira un accueil temporaire (1 à 2 ans) à des entreprises de haute technologie.

Si la stratégie de développement de VALUVAL peut paraître lente aux yeux de certains conseillers, comme N. Malvache qui plaide la création d'une technopole franco-belge, c'est parce qu'elle est volontairement prudente, à l'image de la politique menée par l'université de technologie de Compiègne, a déclaré le Président de VALUVAL.

Enfin, Monsieur Claude Blanquet, (du groupe Vallourec-Industries ; il remplace M. DIEULIN pour l'union régionale du CNPF), demande s'il existe un marché pour les 3 Ateliers de Transfert : réponse favorable d'Yves Ravalard.

Le conseil approuve la stratégie générale de VALUVAL, à l'unanimité (une conseillère ne prend pas part au vote).

ERUDITE

André Keller, professeur de sciences économiques et responsable du DEUG et de la maîtrise de sciences économiques, présente le projet de constitution d'une Equipe de Recherche Universitaire sur le Développement, l'Industrie et la Technologie en Europe (E.R.U.D.I.T.E.). Cette équipe sera une composante de l'institut de développement et de prospective (IDP) rattachée à l'Institut des Sciences Juridiques Economiques et de Gestion.

Les recherches seront orientées vers l'économie industrielle moderne : elles visent à étudier formellement (à l'aide de modèles mathématiques), les stratégies des agents économiques. Ce domaine de spécialisation, peu abordé en France, est très développé aux Etats Unis.

ERUDITE va d'ailleurs organiser avec le Centre d'Economie et de Finance Internationale de l'Université d'Aix Marseille II, une école de printemps d'"économie internationale et d'économie industrielle". Cette école de printemps reçoit le soutien actif d'universités du monde entier (U.S.A., Canada, Italie, Belgique,...)

Le Conseil Scientifique approuve à l'unanimité la création de cette équipe de recherche.

RATTACHEMENT DU LABORATOIRE DE MODELISATION MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE

La proposition de rattacher le LMZI à l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes sera examinée lors d'un prochain conseil.

LES CREATIONS DE POSTES ENSEIGNANTS POUR 1993-1994

Le président Tournier présente la liste des demandes de créations de postes enseignants pour l'année universitaire 1993-1994. Cette liste de 62 postes, interclassés par composante, a été établie en fonction des principes imposés par le Ministère de l'Education Nationale, à partir des propositions des instituts, et étudiée par les membres du bureau élargi.

Les critères imposés par le Ministère de l'Education Nationale sont :

- priorité aux engagements du contrat quadriennal de développement, c'est à dire priorité aux formations nouvelles (créées ou mises en place cette année : DEUG sciences économiques, licence de sciences physiques, licence de mathématiques-option informatique, licence d'informatique-mention modélisation, maîtrise d'allemand, maîtrise de sciences économiques, maître de technologie mécanique, ingénieur par alternance en mécanique en formation initiale et en formation continue, 2ème année de l'Institut Universitaire Professionnalisé en électronique et automatisation intégrée.)
- priorités aux engagements prévus dans le contrat de développement de la recherche et des études doctorales (DRED), c'est à dire priorité pour le LAM (Laboratoire d'Automatique et de Mécanique), le LOAE (Laboratoire d'Opto-Acousto-Electronique), le LMI (Laboratoire des Matériaux Industriels) et le CRAC (Centre de Recherche sur l'Allemagne Contemporaine).
- prise en compte des postes vacants depuis plus d'un an et pour lesquels existent des difficultés de recrutement, en anglais et en droit notamment,
- priorité aux filières présentant un faible taux d'encadrement, c'est le cas en sciences pour l'ingénieur
- obligation de demander des postes de l'enseignement secondaire, certifiés et agrégés, pour 30% au moins de l'ensemble des postes.

Le président Tournier, précise que le Ministère de l'Education Nationale a promis de créer à peu près le même nombre de postes que l'an dernier. L'ENSI a demandé la création de 7 postes, l'I.U.T. 15, dont 7 pour l'ouverture du département Mesures Physiques à Maubeuge.

- Le compte-rendu du Conseil Scientifique du 9 juillet 1992 est approuvé à l'unanimité
- Les étudiants élus au Conseil Scientifique désigneront parmi eux leur représentant à la commission vie de l'étudiant.

Etaient présents :

Personnalité extérieure : Monsieur Blanquet

Collège A : Messieurs Bruneel, Castelain, Diers, Gaudier, Giusto, Millot, Oudin, Vaillant

Collège C : Messieurs Ourak, Roger, Rouze

Collège D : Madame Piron

Collège E : Monsieur Krauss

Collège des usagers : Mesdemoiselles Duribreux, Piechowiak

Membres de Droit : Messieurs Psonka, Van Ceulebroeck

Membres invités : Mademoiselle Steiner, Messieurs Malvache, Keller

Excusés : Madame M.C. Blandin, Président du Conseil Régional, Messieurs M.Bury, Chevalier, Dumas, Nogacki

Ont donné pouvoir : Messieurs Delbecq et Pasqualini à Monsieur Blanquet, Monsieur Lefebvre à Monsieur Ourak, Monsieur Petit à Monsieur Roger, Mademoiselle Escher à Mademoiselle Duribreux.